



**Le lycée Bichat est labellisé par l'Académie de Lyon et la Direction régionale Auvergne Rhône-Alpes (DRJSDCS) pour l'accueil des sportifs de haut niveau. LA SECTION CYCLISME FAIT PARTIE DU POLE ESPOIR REGIONAL DU COMITÉ FFC AURA**

## POLE CYCLISME / VTT Lycée Xavier Bichat NANTUA

- ♦ Le pôle CYCLISME / VTT fait partie de la structure régionale de performance FFC. L'objectif est le recrutement de sportif ayant le potentiel poursuivre le double projet scolaire et sportif dans le filière Haut Niveau. Il s'adresse à l'ensemble des jeunes filles et jeunes garçons scolarisés dans l'Académie de Lyon, de la Région Auvergne-Rhône Alpes, des départements limitrophes (comme le Jura) et motivés par une pratique de compétition du cyclisme sous toutes ses formes (route, cyclocross, VTT etc...).
- ♦ Elle est exclusivement réservée aux élèves scolarisés au lycée Xavier Bichat.
- ♦ Le volume horaire hebdomadaire est fixé à 7h30 (en moyenne et en plusieurs entraînements) en plus des 2h d'EPS obligatoires (auxquels peuvent s'ajouter des séances spécifiques de musculation).
- ♦ La participation aux compétitions UNSS est OBLIGATOIRE.
- ♦ Le pôle est gérée et encadrée par un professeur d'EPS et un encadrant du lycée, tous les deux diplômés d'État, spécialistes de l'activité. L'inscription au pôle impose le suivi des plans d'entraînement fourni par la structure (pas de plan d'entraînement personnel).

### Pièces à fournir :

- Les deux premières parties du dossier d'inscription (pages 1 et 2) dûment remplies renvoyées par vos soins et pour sa dernière partie (page 3) par l'établissement scolaire d'origine
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation (Feuille A4 un recto au maximum)
- Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année scolaire précédente et ceux de l'année en cours
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme/VTT en loisir et en compétition, ainsi que pour toutes les activités sportives liées à l'entraînement

Ce dossier devra être complété le plus tôt possible par le bulletin du dernier trimestre et la notification de l'orientation décidée par le conseil de classe (troisième trimestre).

### À envoyer :

Lycée Xavier BICHAT  
À l'attention de M. Nicolas GAUDILLÈRE  
Section Sportive Cyclisme/VTT  
Avenue du Lac  
01130 NANTUA

### inscription complémentaire sur le portail Fédéral :

[https://www.portail-sportif.fr/  
preinscriptions/candidature.aspx?  
federation=21](https://www.portail-sportif.fr/preinscriptions/candidature.aspx?federation=21)

### Calendrier de la procédure :

- Retrait des dossiers : à partir du **9 mars 2024**
- Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 3 Mai 2024**
- Journée de Tests d'aptitudes et Entretien : **mercredi 22 mai 2024**
- Date butoire de la réunion de la commission de coordination pour délibération : **24 mai 2024**

La Commission de coordination sera composée de représentants du lycée (pour étudier les niveaux sportif et scolaire) et éventuellement de représentants du comité AURA Cyclisme, partenaire du pôle espoir.

**- Envoi des courriers réponses par le lycée Bichat par mail au plus tard le 29 Mai 2024 aux établissements d'origine (les réponses ne seront pas données directement aux familles avant l'affectation). Les candidats doivent maintenir une inscription dans un établissement scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 dans le cas où le dossier ne serait pas retenu par le lycée Xavier Bichat.**



# DOSSIER DE CANDIDATURE EN POLE CYCLISME 2024

## INFORMATIONS GÉNÉRALES :

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Né(e) le** : ..... / ..... / ..... à ..... dépt. : .....

**Email** : .....@.....

Écrire très lisiblement

**Adresse** : .....

**Code Postal** : ..... **Commune** : .....

Nom du responsable

légal : .....

Tél : 06 / .....

**Email** : .....@.....

Écrire très lisiblement

**N° Sécurité Sociale** : .....

**Mutuelle et N° de Mutuelle** : .....

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE : Collège / Lycée ..... Ville : .....

**Classe** : ..... **N° tél** : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

CLASSE DEMANDÉE : Seconde Générale / Première Générale ou ST2S / Terminale

Spécialités souhaitées en première générale : .....

**ATTENTION** : Pour des raisons d'emploi du temps, l'intégration au sein de la section sportive cyclisme n'est pas compatible avec le choix de certains enseignements optionnels tels que : le latin, le théâtre, l'anglais section européenne.

Régime demandé : EXTERNE - DEMI PENSIONNAIRE - INTERNE - INTERNE-EXTERNÉ

BOURSIER : OUI - NON

Projet scolaire, post-baccalauréat ou professionnel envisagé :

1. ....

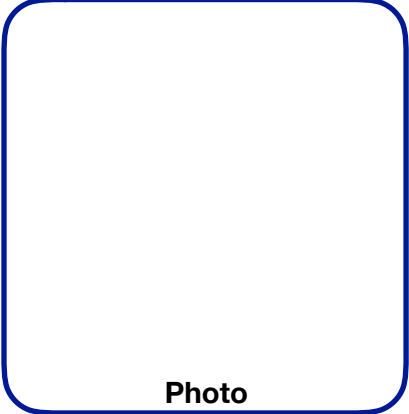
2. ....

SOUCIS DE SANTÉ À SIGNALER : (blessures récurrentes, asthme, syndrome de croissance, traitements particuliers, allergies, etc ...) :

.....  
.....  
.....  
.....

Autres observations éventuelles :

.....  
.....  
.....



Photo



# DOSSIER DE CANDIDATURE EN POLE CYCLISME 2024

## DOCUMENT À REMETTRE À VOTRE PROFESSEUR D'EPS

puis à donner à l'établissement d'origine qui le transmettra directement au lycée Xavier Bichat de NANTUA par courrier : Avenue du Lac – 01130 NANTUA, ou par fax au 04 74 75 99 62 ou par courriel à ce.0010032e@ac-lyon.fr

**NOM et Prénom du candidat** .....

**AVIS du professeur d'EPS – NOM :** .....

- Comportement / Attitude : .....

.....  
.....  
.....

- Qualités physiques et motivation en sport : .....

.....  
.....  
.....

**AVIS du professeur principal – NOM :** .....

- Comportement / travail : .....

.....  
.....  
.....

- Motivation, investissement dans projet scolaire : .....

.....  
.....  
.....

**AVIS du chef d'établissement – NOM :** .....

- Sur les résultats scolaires : .....

.....  
.....  
.....

- Sur le comportement : .....

.....  
.....  
.....

**Établissement :** ..... **Commune :** .....

**Validé à** ..... **Cachet et signature du chef d'établissement**

**Le** ..... / ..... / .....

**CONVOCATION AUX TESTS D'APTITUDES  
LYCÉE XAVIER BICHAT – NANTUA - 2024  
(À CONSERVER ET À PRÉSENTER LE JOUR DES TESTS)**

**L'ÉLÈVE DOIT AVOIR OBLIGATOIREMENT CETTE CONVOCATION EN SA POSSESSION  
LORS DE CETTE JOURNÉE. ELLE LUI SERA DEMANDÉE DÈS LE DÉBUT DES TESTS.**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Les épreuves physiques et l'entretien individuel se déroulent sur la même journée. Vous recevrez les détails de l'organisation ultérieurement (déplacement, possibilité de repas pris sur place, ordre de passage...). Le site des tests techniques et physiques sera centralisé au lac Genin (01130 Charix, à proximité d'Oyonnax).

**MERCREDI 22 MAI 2024 : CYCLISME / VTT**

**Attention : repli possible en cas de problème météo**

➔ L'heure du rendez-vous sera fixée par courriel (une convocation détaillée sera envoyée à chaque candidat). Les entretiens se tiendront au lycée Bichat de Nantua à partir de 7h30 (pour les élèves les plus proches géographiquement). Les tests physiques et techniques et la pause repas s'enchaîneront sur le site du Lac Genin.

- ➔ Entretien de motivation pour tous
- ➔ Épreuve "Route" / parcours technique en « boucle VTT »

**Informations à savoir :**

Les tracés et parcours ne seront pas communiqués de manière à permettre à tous les athlètes d'être sur un même pied d'égalité.

L'épreuve de Route se présente sous la forme d'un contre-la-montre individuel (sans matériel spécifique, sur vélo classique uniquement) sur une distance pouvant aller de 8 à 10 km au maximum. Notre établissement se trouve en milieu de moyenne montagne. Cette épreuve a pour but de valider des capacités physiques / physiologiques lors de l'effort.

L'épreuve de VTT est une épreuve courte sur un parcours de 3 à 5 km au maximum, vallonné, présentant plusieurs passages techniques, mais sans difficultés importantes. Cette épreuve se réalise sur un VTT standard et nous permet de valider des compétences de pilotage (valables en VTT mais aussi en Cyclocross ou en route).

➔ **MATÉRIEL À PRÉVOIR LE JOUR DES TESTS :**

- Casques Route / VTT obligatoires
- Deux tenues de sport, une pour l'activité "Route" et une autre pour l'activité "VTT" (prévoir des vêtements de pluie, chauds, etc...)
- Un vélo ROUTE (classique)
- Un VTT (Classique)

- **LA NON PARTICIPATION à la journée de sélection annulera la demande d'inscription à la section sportive (Étude au cas par cas des coureurs blessés en incapacité de participer)**